



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aveugles et malvoyants

Question écrite n° 21092

Texte de la question

M. Jean-François Chossy attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les revendications des associations de parents d'enfants déficients visuels des Alpes-Maritimes. En effet, il semble que dans ce département le manque de places pour la scolarisation des enfants handicapés dans les établissements adaptés se fasse cruellement ressentir. Plus de dix projets d'établissements ayant obtenu une validation des CROSS et des DDASS, sont toujours en attente de financement, en particulier l'IES Clément Ader avec un projet d'intégration des élèves déficients visuels en collège de quartier, et une extension du service de soins itinérants. Le financement de ces dossiers n'a toujours pas été débloqué dans le cadre du plan triennal 2001-2004 et les conséquences sont dramatiques pour les familles et ces enfants en attente de places. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il souhaite prendre afin d'assurer le financement de ces projets dont l'urgence et la nécessité ont été reconnues. Il le remercie pour sa réponse.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21092

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2003, page 5100